

Radon en Bretagne

LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER CHEZ SOI

Gaz radioactif naturel incolore, inodore et inerte, le radon n'est pas sans risque pour la santé. Présent partout dans les sols, et particulièrement en Bretagne dont les teneurs en uranium sont élevées, il s'accumule dans les bâtiments et se concentre plus ou moins dans l'air selon les caractéristiques du sol, l'architecture du bâtiment, les systèmes de chauffage et de ventilation.



VOTRE LOGEMENT EST-IL EXPOSÉ ?

Vérifiez le potentiel radon de votre commune sur : www.irsnn.fr
En période de chauffe, équipez-vous d'un détecteur de radon.



VOUS FUMEZ ?

Associé au tabac, le radon multiplie par 20 le risque de cancer du poumon.

1 CIGARETTE =

70 substances cancérogènes dans la fumée.

7000 substances toxiques.

EN BRETAGNE

82% de la population réside en zone significativement exposée (contre 18% à l'échelle nationale).

Votre système de ventilation : nettoyez les grilles d'aération, ne les obstruez pas, vérifiez que tout fonctionne.

Rénovation énergétique : prévoyez le maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.

Aérez chaque pièce 10 minutes par jour minimum (été comme hiver)

Fissures, planchers... Assurez l'étanchéité des voies de passage du radon.

L'AIR DE RIEN, CES BONS GESTES VOUS PERMETTRONT DE DIRE «BON VENT» AU RADON !

Vous avez un sous-sol ou un vide-sanitaire ? Ventilez-le.